

1 <i>Intitulé du module</i>		<i>Processus de formation et de recherche</i>		2025-2026										
<b>Code</b>	<b>Type de formation *</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS									
T.TS.SO359.F1.25				<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres									
<b>Niveau</b>		<b>Caractéristique</b>												
<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé		<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO												
		<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire												
		<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres												
2 <i>Organisation</i>														
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue(s)</b>													
6 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français													
Volées : PT 2025, EE 2025, TP 2025														
Semaines 38 à 22 Lundi ou mardi														
3 <i>Prérequis</i>														
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre														
<i>Autres prérequis</i>														
4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i>														
<u>Compétences</u>														
<b>2.</b> Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. <b>6.</b> Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés. <b>5.</b> Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.														
<u>Objectifs</u>														
Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':														
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionner son rapport à la construction des savoirs et argumenter ses propres modalités d'apprentissage.</li> <li>• Formuler et défendre un point de vue tant par oral que par écrit, en tenant compte des publics et des contextes d'intervention.</li> <li>• Identifier ses compétences et déterminer son projet de formation.</li> <li>• Documenter et s'approprier son Portfolio pour communiquer, se positionner, interroger le sens et soutenir son projet de formation.</li> <li>• Décrire et employer les principales sources documentaires pour la formation en travail social.</li> <li>• Réaliser une recherche documentaire et écrire un texte en respectant les normes en la matière (structure, citations, bibliographie, écriture inclusive, etc.).</li> </ul>														

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Dans le module F1 "Processus de formation et de recherche", les étudiant·es sont amené·es à développer une posture d'apprenant·es, leur permettant de s'organiser et de se situer face à la construction de différents types de savoirs, dans une formation basée sur le principe d'alternance. Cette posture doit faciliter la construction d'une identité professionnelle, qui s'exerce tant dans l'environnement de l'école que sur la place de travail au contact direct des réalités professionnelles.

Le module F1 est organisé en deux axes :

**Axe 1 : Analyse de l'expérience et conception d'un projet de formation pratique**

Le premier axe permet aux étudiant·es de se questionner, individuellement et en groupe, sur leurs propres "expériences" : en quoi un "vécu" peut-il être considéré comme étant suffisamment intégré, incarné, pour pouvoir être considéré comme de l'expérience, source d'apprentissage ? L'analyse de l'expérience est soutenue par des lectures de textes et une introduction aux courants de l'analyse de l'activité, afin de saisir la complexité des situations professionnelles. La démarche permet d'aboutir à l'élaboration d'un Projet de formation en vue de la Formation Pratique 1 (FP1). Le processus permet également l'introduction des étudiant·es à l'outil portfolio.

**Axe 2 : Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire**

Le second axe accompagne les étudiant·es vers l'acquisition et la mobilisation d'outils et de méthodes de première importance pour la formation : chercher, traiter et synthétiser des sources bibliographiques et documentaires, d'en produire une analyse critique, scientifiquement valable, permettant aux étudiant·es de construire leurs propres points de vue, argumentés, sur des objets d'étude. Dans cette perspective, les étudiant·es ont également l'opportunité de découvrir et se familiariser avec la bibliothèque et son équipe. La démarche est soutenue par une introduction à l'usage des intelligences artificielles en formation.

**Formes d'enseignement**

- Cours ex cathedra.
- Séminaires de groupe
- Ateliers bibliothèque.
- Capsules vidéo en ligne.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Le dispositif d'évaluation se base sur **les principes de l'évaluation formative** (intermédiaire et non notée) **et sommative** (finale et notée), présents dans les deux axes.

**Évaluation formative** : Les travaux à réaliser durant les séminaires du module se fondent sur les principes d'implication, d'entraînement et d'interaction entre étudiant·es et enseignant·es. Dans ce processus de formation, la participation active est indispensable à l'enrichissement des réflexions. L'engagement de chacun·e, qui contribue à la dynamique de travail, à l'intégration des notions et à la préparation de l'évaluation sommative, est par conséquent attendu pour atteindre les objectifs du module. Si les travaux ne sont pas réalisés, un malus sera appliqué dans la notation finale.

**Évaluation sommative** : S'appuyant sur les travaux réalisés durant les séminaires, la validation du module consiste en un travail écrit individuel à rendre à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre. La note finale est calculée en fonction de la somme des points obtenus (max. 25 pts).

Ainsi, la validation du module s'organise, de manière complémentaire, entre les deux axes :

**Axe 1**

- Évaluation formative : récit d'expérience (oral et écrit).
- Évaluation sommative : conception d'un Projet de formation au service de la FP à partir de l'analyse des expériences (travail écrit individuel), à remettre au plus tard le **mardi 9 juin 2026 à 17h00 (semaine 24)**.

**Axe 2**

- Évaluation formative : exercice d'écriture et cours sur l'IA

Il est attendu que les travaux soient des productions originales et personnelles. En ce sens, si les étudiant·es font usage d'une intelligence artificielle, ils et elles doivent indiquer les parties du travail concernées, ainsi que les finalités. Des consignes spécifiques seront présentées en début de module pour les deux axes.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, l'étudiant·e se présente à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 17 août 2026 à 17h00 (semaine 34)**.

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation  
(en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Remarques**

9 **Bibliographie**

Bibliographie indicative :

**Axe 1**

Bourgeois, E., & Nizet, J. (1997). *Apprentissage et formation des adultes*. Presses universitaires de France. (lire les pages 139 à 154).

Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formation et rapport à la formation. In C. Humbert (Dir.), *Projet en action sociale. Entre contraintes et créativité* (pp. 221-242). L'Harmattan. Giordan, A. (2016). *Apprendre !* Belin.

Lire les pages 155-169 ("Apprendre, une activité d'élaboration de sens").

Jay, E. (2013). Dépasser l'opposition entre théorie et pratique pour penser la place de l'expérience dans la formation des travailleurs sociaux. *European Journal of Science Education*, 24/25, 64-67.

Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? *Soins cadres*, 41, 20-22.

Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. *Éducation permanente*, 193, 53-62.

Mezzena, S. (2011). L'expérience du stagiaire en travail social : le point de vue situé de l'activité. *Pensée plurielle*, 26 (1), 37-51. <https://doi.org/10.3917/pp.026.0037>

Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du travail social. *Lien Social*, 824. Récupéré de <https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-champ-du-travail-social>

**Axe 2**

Boutanquoi, M. (2008). Entre clinique, procédures et contrôle : les tensions de la relation d'aide. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 6, 57-68.

Titres des recherches liées :

Recherche FNS. Div I (Sciences humaines et sociales) (novembre 2019 - octobre 2023)

Dominique Trébert (Dir.), avec la collaboration de Marianne Zogmal, Camille Montefusco, Matthieu Krafft, Lucie Duguay, Luc Jeanrenaud, Alexandra Nguyen.

Dimensions collectives de l'accompagnement en formation : analyse de l'activité des praticien·ne·s formateurs·trices HES-SO dans les domaines du travail social et de la santé et conception de modules de formation continue.

**Nom de la ou du responsable de module \***

GARCIA Stéphanie et NANCHEN Chloé

**Descriptif validé le \***

26 août 2025  
 modifié le 24 novembre 2025

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

1 Intitulé du module	<b>Communication et collaboration</b>						2025-2026
<b>Code</b> T.TS.SO359.F6.F.25	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres						
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres				
<b>2 Organisation</b>							
<b>Crédits ECTS *</b> 6 ECTS	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français						
Volées : PT 2025, EE 2025, TP 2025							
Semaines 8 à 22 Lundi							
<b>3 Prérequis</b>							
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre							
<b>Autres prérequis</b>							
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>							
<b>Compétences</b> 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés. 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité. 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.							
<b>Objectifs</b>							
Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':							
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les éléments clés de l'organisation et du fonctionnement d'un groupe de travail favorisant une dynamique positive et constructive.</li> <li>- Comprendre leur rôle et celui de leurs collègues au sein d'un groupe de travail et adapter leur positionnement en fonction du contexte.</li> <li>- Maîtriser les bases de la communication professionnelle, à l'écrit comme à l'oral, en situation collective et individuelle.</li> <li>- Différencier les divers types de communication institutionnelle et interpersonnelle.</li> <li>- Présenter, à l'oral et à l'écrit, leurs observations et analyses d'une situation dans une logique d'échanges professionnels.</li> <li>- Expérimenter le travail collaboratif en groupe, en utilisant des outils de communication, qu'ils soient numériques ou non, pour le partage d'informations.</li> <li>- Identifier leur contribution spécifique en tant que professionnel·le du travail social dans la collaboration</li> </ul>							

- (inter)professionnelle et le travail en réseau.
- Adopter une attitude appropriée, constructive et non-violente en situation de conflit.
  - Savoir reconnaître, dans une situation de désaccord, ce qui relève d'une tension, d'un désaccord ou d'un conflit, et adapter ses réponses et sa posture en conséquence.
  - Respecter les cadres légaux et saisir les enjeux de confidentialité dans la communication et la collaboration professionnelle.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Les cours, ateliers et séminaires seront structurés autour des axes thématiques suivants :

- *Enjeux de la collaboration* : comprendre les défis et les bénéfices de la collaboration dans le travail social, en identifiant les obstacles potentiels et en explorant des stratégies pour favoriser un travail d'équipe efficace.
- *Fonctionnement des groupes, autorité et pouvoir* : analyser les dynamiques de groupe, les rôles individuels, les questions d'autorité et l'impact des rapports de pouvoir au sein des équipes.
- *Communication et colloque* : approfondir les techniques de communication professionnelle, notamment dans le cadre de colloques, de réunions et d'échanges formels.
- *Communiquer en réseau* : explorer les outils et stratégies de communication dans un contexte de travail en réseau, qu'il soit interpersonnel ou institutionnel.
- *Résolution et gestion constructive des conflits* : étudier les techniques et approches pour identifier, prévenir et résoudre les conflits au sein d'une équipe de manière constructive et respectueuse.
- *Prise de parole en public* : développer la confiance et les compétences nécessaires pour s'exprimer avec clarté et assurance devant un public, dans des contextes formels et informels.
- *Droit et éthique des pratiques collaboratives* : Aborder les dimensions juridiques et éthiques liées à la collaboration dans le travail social, avec un focus sur les responsabilités professionnelles, la confidentialité et le respect des droits des parties impliquées.

Formes d'enseignement :

- Cours en plénière
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Ateliers, séminaires et journées thématiques

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La réussite de ce module repose sur une évaluation continue comprenant quatre volets complémentaires :

- **Présentation orale de groupe – Lundi 20 avril 2026 (semaine 17)**  
Cette évaluation sera préparée notamment durant les trois premiers ateliers du module (les 16 février, 2 mars et 9 mars). Chaque groupe, composé de 4 étudiant·es, réalisera un entretien avec un·e professionnel·le du travail social. L'objectif de cet entretien est d'explorer les enjeux pratiques de collaboration et de communication au sein de son institution. Les résultats de cet échange feront l'objet d'une analyse. Celle-ci sera présentée lors de l'atelier du 20 avril 2026.
- **Quiz en ligne (droit : protection des données et confidentialité) – Du 4 au 19 mai 2026 (semaine 20)**  
Un quiz sera mis en ligne sur Moodle à partir du 4 mai 2026. Chaque étudiant·e devra le compléter au plus tard pour le 13 mai 2026 jusqu'à midi. Ce quiz portera sur les contenus des cours de droit, en plénière, intitulés « Partage d'informations : droit et éthique », avec une attention particulière portée aux obligations légales en matière de confidentialité et de protection des données.
- **Travail écrit individuel – à remettre le mardi 26 mai 2026 (semaine 22) sur Moodle.**  
Dans le cadre d'un retour d'expérience individuelle, les étudiant·es devront rédiger une analyse réflexive du travail en groupe réalisé lors de la présentation orale de groupe. Cette analyse devra aborder le rôle joué au sein du groupe, la dynamique collaborative ainsi que la manière dont les connaissances acquises ont été appliquées (ou non). Les étudiant·es devront également comparer cette expérience avec un autre travail de groupe réalisé dans un autre module au cours de l'année. Ce rapport réflexif est une opportunité pour évaluer ses compétences et stratégies en communication, collaboration et gestion des conflits, tout en prenant du recul sur les réussites, les défis rencontrés et les améliorations possibles si la situation devait se reproduire. Le document, destiné au/a la responsable d'atelier qui ne connaît ni les situations évoquées ni les personnes impliquées, devra être déposé sur la plateforme Moodle au plus tard le mardi 26 mai 2026 à 12h00 (semaine 22).
- **Points de présence**  
La participation aux ateliers liés à la communication, la collaboration et au droit est comprise dans la note finale du module. Un point de présence est attribué pour chaque atelier suivi (16 février, 2 mars, 9 mars, 4 mai, 11 mai).

Les points de présence ne sont pas attribués en cas d'absence injustifiée. En cas d'absence pour raison médicale, un certificat médical (CM) devra être remis au responsable de module ainsi qu'à l'assistant·e dans un délai de trois jours suivant l'absence, afin d'éviter toute pénalisation.

*En cas de non-participation à la présentation orale de groupe du 20 avril 2026, et sous réserve d'une justification valable, l'étudiant·e devra se soumettre à un entretien oral individuel de 15 minutes portant sur sa contribution au travail de groupe. Cet entretien sera conduit par le·la responsable du module et le·la responsable de l'atelier ou l'assistant·e, à une date fixée dans les jours suivant l'évaluation initiale. Cette modalité n'est valable que si l'absence est justifiée au plus tard dans les trois jours qui suivent la date de présentation (date limite : 23 avril 2026 à 12h00).*

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F sur l'ensemble du module, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- L'étudiant·e devra se présenter à un examen oral individuel lors de la deuxième session, prévue le lundi 31 août 2026 (semaine 36). Cet examen, d'une durée de 25 minutes, portera sur deux questions : l'une en lien avec les aspects juridiques (droit), l'autre avec les enjeux de communication et de collaboration.
- L'étudiant·e pourra également choisir de suivre à nouveau l'ensemble des enseignements du module et de se représenter aux évaluations lors de l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des contenus enseignés tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances.

Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

#### Fonctionnement des groupes

- Oberlé, D. (2016). Vivre ensemble. Le groupe en psychologie sociale. In C. Halpern (Éd.), *Identité(s) : L'individu, le groupe, la société* (pp. 129-141). Revue Sciences Humaines.

#### Enjeux de collaboration

- Dupisre, C. (2023). Le rapport à la norme : paroles de professionnels. *Sociographe*, 84(5), 95-104. <https://doi.org/10.3917/graph1.084.0095>

#### Pouvoir, autorité et enjeux de communication

- Perrenoud, P. (1996). Pouvoir et travail en équipe. In *Travailler ensemble, soigner ensemble*. CHUV, 19-39.

#### Nom de la ou du responsable de module \*

PAPADANIEL Yannis

#### Descriptif validé le \*

6 janvier 2026

#### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

1 <i>Intitulé du module</i>	<i>Relation professionnelle et participation</i>						2025-2026
<b>Code</b> T.TS.SO359.F7.F.25	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres		
<b>2 <i>Organisation</i></b>	<b>Crédits ECTS *</b> 6 ECTS		<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français				
Volées : PT 2025, EE 2025, TP 2025	Semaines 8 à 17 Mardi						
<b>3 <i>Prérequis</i></b>	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i></b>	<b>Compétences</b> <b>3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.</b> 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international. 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.						
<b>Objectifs</b>	Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d': <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les échanges entre des individus et identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.</li> <li>- Élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module.</li> <li>- Décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnel.</li> <li>- Appliquer les techniques d'entretien.</li> <li>- Comprendre les enjeux liés aux concepts de la participation dans le travail social (définition, conditions et enjeux).</li> <li>- Identifier les paradoxes entre l'idéal de la participation et sa mise en place concrète dans le travail social.</li> <li>- Appréhender les postures professionnelles induites par la participation.</li> </ul>						

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre. Ateliers en sous-groupe.
- Communiquer : connaître les principes généraux de la communication, les techniques d'entretien, la mobilisation de la technique de la reformulation. Plénière et ateliers en sous-groupe.
- Participer : comprendre les enjeux, les paradoxes et les postures liés à la participation. Plénière et ateliers en sous-groupe.

### Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques, par l'analyse de certaines phases du module (ex. : Théâtre Forum, exercices de mise en situation), par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module est organisée sur deux axes :

### Premier axe :

- **La participation aux cours du module est obligatoire.** Une présence minimale de 80 % est requise pour pouvoir se présenter aux examens, ce qui correspond à un maximum de deux demi-journées d'absence autorisées.
- *Toute absence dépassant les deux demi-journées autorisées (soit 20 % du volume total) entraînera une pénalité de 10 points sur l'évaluation, sauf en cas de force majeure dûment justifiée. Les justificatifs doivent impérativement couvrir les jours d'absence concernés et être transmis à la responsable du module dans un délai de trois jours suivant l'absence.*

### Deuxième axe :

- Le travail d'analyse d'un entretien filmé portant sur une thématique spécifique doit être remis au/à la responsable d'atelier au plus tard **le mardi 12 mai 2026 à 17h00** (semaine 20).
- Deux travaux (TE) sont exigés et seront présentés selon les directives du/de la responsable de groupe :
  - 1) TE1 : 1ère partie : travail écrit collectif / 2ème partie : présentation orale de groupe
  - 2) TE2 : travail d'intergroupe sous la forme d'une présentation orale de groupe

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou plusieurs nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors de la deuxième session prévue au cours de la même année académique. Le travail d'analyse d'un entretien filmé devra être remis au plus tard **le mardi 25 août 2026 à 17h00** (semaine 35).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 **Modalités de remédiation \***

7a

## **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### **Autres modalités de remédiation**

## **Remarques**

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes :

**Domaine HES-SO:** Travail social  
**Filière:** Travail social

**Descriptif de module**

corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts et contenus tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances.

Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

## 9 **Bibliographie**

### Bibliographie

Voir supports de cours sur Moodle

### Titre des recherches

Guerry, S., & Reynaud, C. (2020). *Quand des personnes au bénéfice de l'aide sociale participent à la formation des étudiants*. Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR). [https://hets-fr.ch/media/bcjl4ce/hets-fr\\_zeso\\_02-20\\_f.pdf](https://hets-fr.ch/media/bcjl4ce/hets-fr_zeso_02-20_f.pdf)

### **Nom de la ou du responsable de module \***

GIRARDET Khedidja

### **Descriptif validé le \***

6 janvier 2026

### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

1 <i>Intitulé du module</i>		<b>Formation pratique 1 Temps partiel</b>		2025-2027		
<b>Code</b>	<b>Type de formation *</b>					
T.TS.SO359.FP1TP.25	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>			
<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres			
<b>2 <i>Organisation</i></b>						
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue(s)</b>					
<b>27 crédits ECTS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> français					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la partie formation "terrain" équivaut à <b>24 ECTS</b></li> <li>- la partie "<b>intégration</b>" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à <b>3 ECTS</b></li> <li>- un processus de <b>supervision pédagogique</b> est requis</li> </ul>						
Volée TP2025						
<b>Sem. 1 à 3 : Automne 2025, printemps 2026, automne 2026</b> (préparation à la formation pratique 1) <b>Sem. 4 : Printemps 2027</b> (préparation à la formation pratique 1 et éventuel début de la période de formation pratique 1) <b>Sem. 5 : Automne 2027</b> (période de formation pratique 1)						
<b>3 <i>Prérequis</i></b>						
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre						
<b>Autres prérequis</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique aux semestres 1, 2, 3 et 4.</li> <li>- Trouver une place de formation pratique en respectant les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » dans le délai imparti.</li> <li>- Se présenter à la permanence obligatoire.</li> <li>- Avoir trouvé un·e superviseur·e avant le début de la période de formation pratique.</li> </ul>						
L'ensemble des échéances sont communiquées en début de recherche de place de FP1 et mises à disposition des étudiant·es sur la plateforme Moodle FP TP. Elles font référence pour l'ensemble du processus de recherche de place et de la formation pratique.						
Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant·e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2026. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2028.						
<b>4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i></b>						
Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2).						
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.</li> </ol>						

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

À l'issue de la formation pratique 1, les étudiant·es seront en mesure d'atteindre les niveaux de compétence de la partie « terrain » et de la partie « intégration » suivants :

**Niveau de compétence visé pour la partie "terrain" (selon annexe 1 aux dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC20 BATS) :**

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct·es; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation ; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

**Niveau de compétence visé pour la partie "intégration":**

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il·elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS et/ou de l'institution (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Yves Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

La formation pratique se compose de trois éléments distincts permettant le développement des compétences susmentionnées : une partie « terrain », une partie « intégration » et une supervision pédagogique.

**Contenu pour la partie "terrain" :**

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·es qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend les éléments suivants :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive ;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2) ;
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF) ;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit ;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant·e, PF, responsable de suivi de formation (RFP) ;

**Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :**

- Suivi par un·e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un·e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·les de terrain.

**Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":**

- Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

**Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" :**

- Travail en atelier. Les étudiant·es présenteront et analyseront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

L'étudiant·e réalise en parallèle un processus de supervision pédagogique individuelle ou en groupe afin d'accompagner et élaborer le processus de formation pratique.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

« La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note attribuée pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise ». (l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant ait réalisé une supervision pédagogique.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2<sup>ème</sup> partie** (au plus tard **12 semaines** à partir du 1<sup>er</sup> jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la RFP de la HETSL. Si le ou la RFP demande des compléments au rapport, ces derniers doivent être rendus au plus tard le dernier jour du semestre (cas de parcours particuliers validés par le vice-décanat cursus exceptés). Ces compléments font l'objet d'une évaluation par le ou la RFP et peuvent ne pas être acceptés.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du·de la PF et du·de la RFP).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

- Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
- Présence obligatoire et participation active.
- Travail de validation écrit individuel à remettre à une **date communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Une absence de l'étudiant·e pour la partie « intégration » fera l'objet d'un travail de compensation. Des absences répétées et/ou la non-réalisation des travaux demandés peuvent conduire à la non-acquisition de la partie « intégration » (cf. « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social »)

Exigences de validation relatives à la supervision pédagogique

L'étudiant·e doit avoir accompli un processus de 10 heures de supervision pédagogique et remis l'attestation qui certifie sa réalisation

**En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain",** la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique seront également interrompues et non validées.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « F », répétition du module Formation pratique 1 l'année académique suivante y compris les prérequis, la partie « intégration » et la supervision pédagogique.

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation  
(en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Remarques**

**Bases réglementaires**

- Les **Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social** fixent les conditions d'application des contenus et des formes d'évaluations de la formation pratique ([https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiants-ts/modules/FP/Divers/Disposition\\_application\\_PEC\\_2020\\_v31.05.2023.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiants-ts/modules/FP/Divers/Disposition_application_PEC_2020_v31.05.2023.pdf)).
- Le **Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social**, (<https://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/travail-social/supervision-pedagogique-bats>) fixent les conditions de la supervision.

**Utilisation de l'IA**

Les modalités d'utilisation autorisée de l'intelligence artificielle générative (IA) seront communiquées ultérieurement.

9 **Bibliographie**

- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.
- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116, 33-46.
- Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : Compétences visibles invisibles* Éditions HETSL
- HES-SO (2020). *Plan d'études cadre 2020. Bachelor of Arts HES-SO en Travail social*. HES-SO. <https://www.hes-so.ch/recherche-innovation/projets-de-recherche/detail-projet/le-pec-travail-social-accompagnateur-du-changement>
- Mauduit-Carbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.

**Nom de la ou du responsable de module \***

KRAFFT Matthieu

**Descriptif validé le \***

12 août 2025

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle